ARTS, LETTRES, LANGUES

Doctorat Histoire de l'art

Campus
Cergy-Pontoise

Durée (Qualiopi)
3 ans à temps plein ou 6 ans à temps partiel

Langue(s) d'enseignement
Français, Anglais

Composante
Écoles doctorales et direction de la recherche, École doctorale Arts, humanités, sciences sociales

Présentation

Le diplôme de doctorat est une expérience professionnelle de la recherche. En qualité de chercheur en début de carrière, l'étudiant est accueilli au sein d'une structure de recherche de l'université pendant 3 ans au minimum afin d'y apprendre à être chercheur. Le doctorat ne débouche pas obligatoirement ou seulement sur une carrière d'enseignant-chercheur, mais c'est le seul moyen d'y accéder. A travers une question de recherche, non résolue et originale (le « sujet de thèse »), le doctorant se forme à un savoir être : innover avec du recul, explorer avec rigueur, décrire avec intégrité, expliquer avec pédagogie.

Mobilisant toutes les compétences techniques, la culture scientifique et projet, le niveau doctorat vise à doter un candidat des compétences les plus poussées que l'université peut transmettre sur un sujet scientifique donné, accompagné de compétences transversales de haut niveau.

Compétences visées

Le doctorat est une formation immersive par la recherche, vers les compétences recherche. Trois « macrocompétences » sont développées à travers la thèse :

- La compétence d'innovation : découvrir de nouveaux savoirs et les cartographier

- La capacité d'autoformation : des besoins émergents au cours du travail de recherche nécessitent de pouvoir se former à y répondre

- La compétence de transmission : les nouveaux résultats de recherche doivent être diffusés à différents publics, ayant différentes attentes.

Les + de la formation

Le doctorat est plus qu'un diplôme, c'est une expérience de vie qui rend professionnelles et opérationnelles de compétences de haut niveau en matière de création de nouveaux savoirs, d'identification de nouvelles compétences, … le savoir être de la recherche peut s'appliquer à tous les contextes professionnels. Dans un monde transformé par l'Intelligence Artificielle, il est bon de rappeler que l'IA ne peut pas créer de nouveaux savoirs, seulement transformer l'existant. Avoir un diplôme qui témoigne de la capacité à explorer, innover, décrire l'inconnu et le gérer,… c'est une garantie d'avoir des compétences utiles dans un monde qui change : une constante restera qu'il y aura toujours des choses inconnues et inattendues, les docteurs sont les mieux préparés à y faire face.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 juin 2026

Aménagements particuliers

Le cadre réglementaire du doctorat prévoit des aménagements en cas d'arrêts pendant la thèse (maladie, paternité, arrêt de travail). La césure est possible seulement pour les doctorants en formation initiale (ceux ayant un emploi sont exclus).

Des financements spécifiques existent pour les doctorants en situation de handicap.

Admission

Critères d'admission

Les règles d'admission dépendent de l'école doctorale, mais regroupent généralement 4 points :

- Un directeur de thèse a accepté d'encadrer votre doctorat
- Un sujet de thèse a été convenu
- Les modalités financières ont été acceptées : soit un financement sera sollicité, soit le doctorant accepte de s'autofinancer (emploi à titre principal). Certaines écoles doctorales n'acceptent pas les thèses non-financées.
- Il faut avoir un diplôme ayant un grade de Master (M2, ingénieur, équivalents) mais des dérogations sont possibles s'il s'agit de diplômes niveau Master anciens, par exemple.

Droits de scolarité

Tous les doctorants payent la CVEC : 103 € au CROUS

Tous les doctorants, hormis ceux inscrits dans le cadre d'un accord particulier (cotutelle, Campus France, projets européens, etc)… payent les frais d'inscriptions universitaires annuels : 397 €

Des exonérations sur crtières sociaux sont possibles. La CVEC n'est exonérée que par le cadre règlementaires (ex bourses Campus France).

Et après

Débouchés professionnels (métiers)

Tous les métiers cadres à l'université (enseignement-recherche, soutien à la recherche, pilotage)

Tous les métiers cadres en R&D, pilotage, gouvernance publique, innovation

Tous les métiers liés à l'innovation, la communication scientifique

Dimension internationale

Mobilité

Trois types de mobilité existent en thèse :

- Des mobilités courtes : terrains de recherche, partenariats scientifiques, colloques, … financés par l'unité de recherche de thèse
- Des mobilités longues : généralement à la suite d'appels à candidature pour des financements dédiés, ils permettent par exemple d'aller passer du temps à l'étranger
- Le doctorat en cotutelle : il est possible, si vous avez un directeur de thèse à CYU et un autre à l'étranger, d'avoir une double inscription en doctorat (ici et là-bas) et obtenir deux diplômes de doctorat.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 juin 2026

Infos pratiques

Autres contacts

edahss@ml.u-cergy.fr

Campus

Cergy-Pontoise

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 juin 2026

Programme

Organisation

Le doctorat est une formation « à la recherche par la recherche » qui se réalise, à temps plein, à temps partiel ou de façon partagée avec une unité de recherche universitaire. Le temps restant pouvant être un emploi distinct de la thèse, un partenaire scientifique de la thèse ou des terrains de recherche. En cas de financement contractuel de l'université, la thèse s'effectue à plein temps, à hauteur de 1607 heures annuelles comme tous les contractuels de la fonction publique.

Il y a quatre grands temps à une thèse, mais elles dépendent beaucoup du domaine et du sujet de thèse :

- Un temps d'analyse et de préparation, d' « état de l'art » afin de formaliser une question de recherche et de savoir ce qui est su et ce qui ne l'est pas encore.
- Un temps de collecte d'informations, de données, de témoignages, etc… dont une partie sera collectée par l'intéressé(e)
- Un temps d'analyse de ces savoirs collectés
- Un temps de conclusion et de de rédaction du manuscrit de thèse

Passerelles

Une thèse démarrée en France dans une université peut être transférée dans une autre si toutes les parties sont d'accord. Une thèse étrangère ne peut pas l'être.

Il n'est pas possible de bénéficier, hors VAE, d'une thèse interrompue lors d'une nouvelle thèse.

Contrôle des connaissances et des compétences

Chaque année, la réinscription en thèse doit être réalisée : une année improductive peut mettre fin à la thèse.

En fin de doctorat, il y a un examen unique : la soutenance de thèse.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 24 juin 2026